



## Saisie et vente d'appartement

Par **mjcop**, le **29/01/2009** à **19:35**

Je suis co-indivisaire de mon appartement avec mon ex concubin.

celui-ci continue de se faire domicilier à cet appartement pour ne pas payer de pension pour le fils que nous avons eu, bien que nous soyons séparés depuis 3 ans, et il passe parfois dans l'appartement pour justifier de cet état.

Notre appartement est sous le coup d'une saisie et sera vendu par adjudication en mars prochain. J'ai déposé un dire au greffe afin de signaler que je resterai dans les lieux, n'ayant pour l'instant aucun autre endroit où aller, ce que n'a pas fait mon ex concubin.

Si le jour de la vente, celui-ci se présente à l'appartement prétextant qu'il y demeure encore, suis je en droit d'appeler la police afin de l'en empêcher?